Prospection minière. Début des vols aujourd'hui

Nicolas Salles et Emmanuel Nen

La première phase active de prospection minière, menée par la société Variscan dans la zone définie par le Permis exclusif de recherche « de Merléac », démarre aujourd'hui. Première en France, cette campagne aéroportée sera menée à l'aide d'un hélicoptère et d'un dispositif suspendu.

Les 22 communes survolées





Toutes les autorisations ayant été accordées, Variscan Mines Orléans va procéder dès aujourd'hui, à une première analyse du sous-sol, dans la zone de prospection dite « de Merléac ». La société dispose, depuis novembre dernier, d'un « Permis exclusif recherche de mines de cuivre, zinc, plomb, or, argent et substances connexes », dans ce périmètre qui couvre, dans les Côtes-d'Armor, une superficie d'environ 411 km². Patrick Lebret, chef géologue, indiquait alors que Variscan envisageait une détection aéroportée, « selon une méthode jamais utilisée en France ».

Premiers survols aujourd'hui

Au cours des huit à dix prochains jours, hors week-end, un hélicoptère survolera donc, en plein jour, 22 des 34 communes cette zone : Allineuc, Caurel, Gausson, Laniscat, Langast, Le Bodéo, Le Quillio, L'Hermitage-Lorge, Merléac, Moncontour, Mûr-de-Bretagne, Plœuc-sur-Lié, Plémy, Plouguenast, Plussulien, Saint-Gelven, Saint-Gilles-Vieux-Marché, Saint-Hervé, Saint-Martin-des-Prés, Saint-Mayeux, Trédaniel et Uzel. L'altitude moyenne de l'hélicoptère sera d'une centaine de mètres. Pour ce qui est des conditions météorologiques, « seul le pilote prendra la décision qui s'impose ».

« Souci de transparence »

Mettant en œuvre une technologie mise au point au Canada, les relevés seront effectués à l'aide d'un dispositif suspendu à l'aéronef (une cinquantaine de mètres sous l'appareil, NDLR) et constitué de deux boucles de mesure. « L'objectif est de repérer les structures des roches et, en particulier, les sulfures. Cet état des lieux donnera des indications sur la composition du sous-sol. C'est un peu comme un scanner de la zone », détaille-t-on chez Variscan.

Et la société d'ajouter : « L'hélicoptère suivra des lignes espacées de 200 m. Hormis le bruit et la consommation en kérosène, aucune autre nuisance » n'est à attendre. « Les ondes émises sont équivalentes à celles d'un fil électrique dans une maison », promet Variscan qui, « dans un souci de totale transparence, s'engage à communiquer les résultats de cette première phase à l'automne », dans le cadre d'une série de réunions publiques. 5.000 courriers ont également été envoyés aux riverains.

Des maires inquiets et une manif

La société Variscan porte, par ailleurs, deux autres projets dans le Centre-Bretagne. Celui dit « de Silfiac » est à cheval entre les Côtes-d'Armor (Gouarec, Lescouët-Gouarec, Perret, Plélauff et Plouguernével) et le Morbihan (Bubry, Cléguérec, Guern, Locmalo, Malguénac, Melrand, Sainte-Brigitte, Séglien et Silfiac). Les maires de ces quatorze communes se sont réunis, hier soir, pour rédiger une déclaration dans

laquelle ils expriment leur « insatisfaction. Les documents que nous a fournis la société Variscan Mines ne nous donnent pas de garanties suffisantes en matière de préservation de la qualité de notre eau ».

La demande de Permis exclusif de recherche est en cours. En cas d'accord du ministère de l'Économie, la société pourrait explorer le sous-sol dès le mois de septembre.

Le projet dit de « Loc-Envel », qui concerne 25 communes, fait également des remous. Le collectif Douar Didoull appelle à s'opposer à tous ces projets miniers, samedi, tout au long de la journée. Il proposera donc une rando-manif d'environ 9 km, entre Belle-Isle-en-Terre (départ à 14 h) et Gurunhuel. À 18 h, réalisation d'un slogan humain vu du ciel sur le terrain de foot. Fest-noz à partir de 19 h à Gurunhuel.

Pays de Pontivy

Cléguérec

Exploration minière : il y a des pour, des contre et des indécis

La société Variscan Mines a déposé six demandes de permis exclusif de recherche de mines dans l'Ouest. L'un d'eux concerne neuf communes morbihannaises à l'ouest de Pontivy et cinq des Côtes-d'Armor.

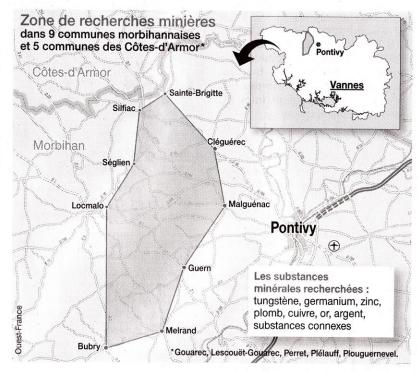
Variscan Mines, une société orléanaise aux capitaux australiens, a déposé une demande de permis exclusif de recherche de mines (PERM) sur une zone située à l'ouest de Pontivy, entre Bubry et Plouguernevel, baptisé PERM Silfiac. Son but ? Trouver du tungstène, du cuivre et du zinc notamment, essentiels à la fabrication des produits high-tech, mais de plus en plus rares. Un projet que l'entreprise a présenté aux élus il y a un an déjà.

Parmi ses arguments: « La création d'emplois dans cette zone balisée par Variscan et une exploration sans impact sur l'environnement ».

20 km de tranchées

Des promesses qu'un collectif de citoyens né à Sainte-Brigitte remet en cause formellement. « Rien que la phase d'exploration conduira à la réalisation de 20 km de tranchées minimum, l'extraction de plus de 40 000 t de terre, soit 2 000 camions de 20 t sur les routes, la réalisation de forages pouvant aller jusqu'à 2 000 m de profondeur colmatés et laissant sur place 600 t de boues », affirment les membres du collectif.

« Dernièrement, nous avons assisté à un colloque au Sénat sur la relance minière avec des experts qui nous ont donné des informations précieuses. Le concept de mine propre et durable n'existe pas. » Quant aux emplois promis ? « Il n'y a pas d'école qui forme à l'exploitation minière en France, donc ce ne pourra pas être de l'emploi local », poursuivent-ils, dénonçant l'opacité du projet.



« Le permis d'exploration sera octroyé en août ou septembre prochains », préviennent les détracteurs du projet. Sylvain Perrault, et René Audrain, élu à Sainte-Brigitte, ont donc décidé d'alerter les élus en partageant avec eux les informations glanées à Paris, avec pour objectif, la signature d'une déclaration commune mettant en avant leur préoccupation pour l'eau.

Alerter la population

Car en effet, dans ce dossier, les avis divergent. Certains élus, et c'est le cas de ceux de la commune de Perret (Côtes-d'Armor), sont « très défa-

C'est le nombre de communes concernées par le PERM Silfiac. Il englobe 9 communes du Morbihan (Bubry, Cléguérec, Silfiac, Melrand, Locmalo, Malguénac, Guern, Sainte-Brigitte et Séglien) et 5 des Côtes-d'Armor (Plouguernevel, Gouarec, Lescoët-Gouarec, Plélauff et Perret).

Si la plupart des élus morbihannais semblent sceptiques face au projet de Variscan, du côté costarmoricain, seul Perret se revendique « très défavorable ». vorables » au projet. D'autres en revanche sont pour, tels que ceux de Plélauff, mais aussi Gouarec et Plouguernevel (Côtes-d'Armor). Et puis il y a ceux qui ne savent pas vraiment...

Tous étaient pourtant réunis lundi soir, à Cléguérec. L'objectif ? Se mettre d'accord à minima sur la signature de cette déclaration pour au moins alerter la population. Appuyée par René Louail, conseiller régional président du groupe Europe Écologie-Les Verts, et Christian Derrien, conseiller départemental, elle n'a finalement pas fait l'unanimité. « Je ne veux pas me faire l'avocat de Variscan mais vous avez une vision très catastrophiste du projet. Nous avons eu des explorations dans les années 80 et je vous mets au défi de retrouver leur trace », rétorquait Bernard Rohou, le maire de Plélauff. Tandis que Luc Carité, maire de Perret, martelait son désaccord.

« Moi, je n'y connais rien! »

Quant aux autres élus ? Ils sont tout simplement perdus... « Moi, je n'y connais rien ! », reconnaissait un élu melrandais, très vite rejoint par ces homologues. Alors qui croire ? Le collectif ? Variscan ? et que faire ? laisser faire les choses puisqu'il s'agit finalement d'une décision d'État ?

« Et pourquoi pas organiser un débat contradictoire avec des experts et Variscan? », suggéraient Marc Ropers, le maire de Cléguérec, et Serge Moello, celui de Silfiac. C'est finalement la seule chose sur laquelle les élus ont réussi à se mettre d'accord, après près deux heures et demie de tergiversations...

Une nouvelle réunion? Qui invite? Quand?

Les élus dénoncent un manque d'information dans ce dossier et ne savent plus vraiment à quel saint se vouer... Variscan Mines ? Le collectif ? Le maire de Plélauff ? Celui de Peret ? C'est le flou le plus total pour beaucoup d'entre eux. « Pourtant, ils ont toutes les cartes en main maintenant. Nous, nous n'avons aucun intérêt à leur mentir. Notre réflexion est basée sur des données scientifiques vérifiables. Peut-être n'osent-ils pas se mouiller tout simplement ? », estime Sylvain Perrault.

Toujours est-il que les élus ont suggéré l'organisation d'un débat contradictoire en présence de Variscan Mines, du collectif et d'experts indépendants. Histoire, enfin, de se forger une réelle opinion. Mais alors, qui organise? Pour les élus, c'est au collectif de porter cette réunion. Mais pour ce dernier, c'est aux élus de s'en saisir. « Variscan ne viendra Jamais si c'est un collectif qui les invite. Par contre, nous sommes prêts à aider les organisateurs. »

Tous se sont quittés lundi soir sans vraiment savoir qui lancerait les invitations, ni quand d'ailleurs. Reste « qu'il y a urgence puisque le permis devrait être octroyé dans un mois, peut-être deux », rappelle le collectif.



Fondé en 1873 - www.pontivyjournal.fr



Vendredi 3 juillet 2015 - Nouvelle série - N° 1479 1,30 €

A l'ouest de Pontivy > Métaux rares Mines : le dossier qui fait peur!



D'ici à août ou septembre, le groupe Variscan Mines obtiendra (ou pas) l'autorisation d'explorer pendant 5 ans le sous-sol de quatorze communes à l'ouest de Pontivy. Une première étape avant l'exploitation qui en inquiète plus d'un...

Pays de Pontivy

À l'ouest de Pontivy > Un groupe australien attend d'obtenir son permis

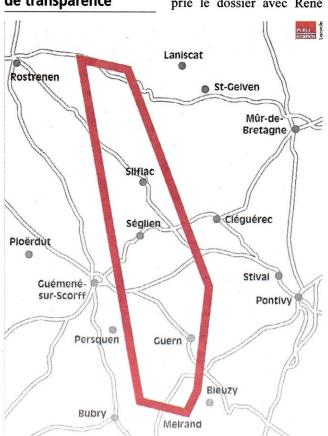
Mines: le dossier qui fait peur!

D'ici à août ou septembre, le groupe Variscan Mines obtiendra (ou pas) l'autorisation d'explorer pendant 5 ans le sous-sol de quatorze communes à l'ouest de Pontivy. Une première étape avant l'exploitation qui fait peur à certaines populations...

Une société orléanaise, Variscan Mines, filiale d'un conglomérat australien, a sollicité un Permis exclusif de recherche minière (PER) afin d'explorer le sous-sol de quatorze communes situées à l'ouest de Pontivy. Neuf du Morbihan : Cléguérec, Malguénac, Guern, Séglien, Sainte-Brigitte, Silfiac, Melrand, Bubry, Locmalo. Et cinq des Côtes-d'Armor: Gouarec, Lescouët-Gouarec, Perret, Plélauff et Plouguernével.

La procédure administrative pour celui que l'on appelle le PER de Silfiac est engagée et une consultation publique a eu lieu du 20 mai au 10 juin. Le permis est en cours d'instruction. S'il est accepté par le ministère de l'Economie, cette société aura 5 ans devant elle pour explorer le sous-sol dans ce périmètre. Son but : trouver des traces de métaux rares (tungstène, plomb, étain, cuivre, or, argent, etc.) pour ensuite, exploiter ces filons à partir de mines.





Le périmétre ciblée par Variscan Mines pour explorer pendant 5 ans le sous-sol breton.



Le sous-sol breton est riche de divers métaux. Mais cette richesse doit-elle être exploitée par un groupe tenu par des actionnaires australiens et singapouriens ? La question reste posée (photo d'illustration).

Si dans un premier temps, l'initiative a suscité peu de réactions, depuis un an maintenant, des collectifs se créent pour réclamer davantage de transparence sur ce dossier. « Nous sommes là pour favoriser la réflexion », explique Sylvain Perrault qui réside à Sainte-Brigitte et qui s'est approprié le dossier avec René

Audrain, élu sur la même

Car, en fait, « il y a trop d'opacité dans ce dossier et ce, au mépris des habitants des secteurs concernés. Nous assistons même à de la désinformation : nous dire que l'on va creuser puis regarder dans le sol et enfin reboucher sans qu'il y ait d'impacts sur l'environnement est faux. Même pour la partie exploration, ils utiliseront des produits chimiques. Or le sous-sol breton regorge de nappes phréatiques. Nous craignons pour la qualité

> D'autres projets

D'autres Permis exclusifs de recherche minière ont été sollicités en Bretagne. Plus d'une centaine de communes seraient concernées. Certains PER, comme celui de Merléac (34 communes de Mûr-de-Bretagne au sud de Saint-Brieuc) ou de Beaulieu (16 communes au sud de Redon), sont déjà validés. D'autres comme celui de Loc-Envel (25 communes dans la région de Guingamp), de Penlan (région de Chateaulin) ou Dompierre (région de Fougères) sont, comme celui de Silfiac, en cours d'instruction.

Impacts environnementaux

Face à trop d'incertitudes sur le plan environnemental, certains habitants se sont donc mis en quête d'en savoir un peu plus sur ces projets miniers. « Nous avons assisté au Sénat à un colloque animé par de jeunes ingénieurs, raconte René Audrain. Si je ne m'opposais pas au départ à ces PER, à l'issue de celui-ci, ma position est plus radicale. Il n'existe pas de mines "propres". Les faits sont clairs : il v aura forcément des répercussions sur notre environnement. L'intérêt, ici, est surtout économique et l'on fait face à un lobby important orchestré par de gros industriels étrangers qui viennent piller le soussol breton. A un tel point qu'il n'existe même pas de principe de précaution ».

La position des élus locaux

Bien évidemment, la bonne volonté de ces citoyens ne suffira pas. Politiquement, il faut également que les élus s'engagent. « Le Conseil régional de Bretagne a déjà émis un vœu pour plus de transparence et de vigilance sur ces pro-

Mais sur le plan local, l'union ne semble pas totalement de mise. Les maires de Plélauff, Gouarec et Plouguernével sont prêts à accueillir sans souci Variscan Mines. « Cela va permettre de ressusciter un glorieux

passé minier et alors, l'opportunité économique prévaut sur le principe de précaution ».

Sur la région de Pontivy, la position est moins tranchée, les élus sollicitant notamment plus d'informations et surtout de garanties sur les retombées d'une telle opération sur leurs territoires.

Des emplois pour demain?

Mais cette exploration

puis exploitation minière, ne peut-être pas être une véritable manne pour l'emploi en Centre-Bretagne, demain. Sylvain Perrault est très sceptique sur la chose. « Nous manquons d'éléments précis, là encore. On nous parle de 1 800 emplois, mais il s'agira surtout d'emplois indirects. Il n'est pas sûr non plus que les Bretons en profitent car les enjeux financiers sont tellement énormes que ces sociétés se tournent bien souvent vers une main d'oeuvre bon marché (pays de l'Est). Et puis en France, on ne forme plus de person-

Mobiliser la population

nels pour les mines ».

Face à tant d'incertitudes, les maires ont finalement décidé de signer une motion pour réclamer plus de garanties, notamment en matière de préservation de la qualité de l'eau.

En attendant, pour Sylvain Perrault et René Audrain, « il faut que la population s'approprie le dossier et réagisse dès maintenant. Après, lorsqu'ils seront devant notre porte, il sera trop tard...»

Entre craintes et scepticisme, et même espoir pour certains, ce dossier a déjà fait couler beaucoup d'encre. Et ce n'est certainement pas

Gilles Queffélec



Les maires des communes concernées se sont retrouvées à la mairie de Cléguérec en début de semaine, à l'invitation de René Audrain et Sylvain Perrault (à gauche sur la photo).